

Rencontre Vaucluse Provence Attractivité

Projet de formation mutualisée à
destination des développeurs
économiques des collectivités
territoriales

Vendredi 14 mars 2025

Les missions du CNFPT

Le CNFPT est un **établissement public paritaire déconcentré** dont les missions de formation et d'emploi concourent à l'accompagnement des **collectivités territoriales** et de leurs agents dans leur mission de service public. Il a quatre missions principales : la formation, l'observation, l'organisation des concours des cadres d'emplois A+, et l'apprentissage

Observation de l'emploi, des métiers et des compétences territoriales

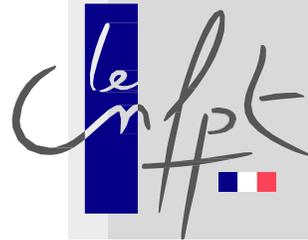
Formation et accompagnement des parcours professionnels

Apprentissage

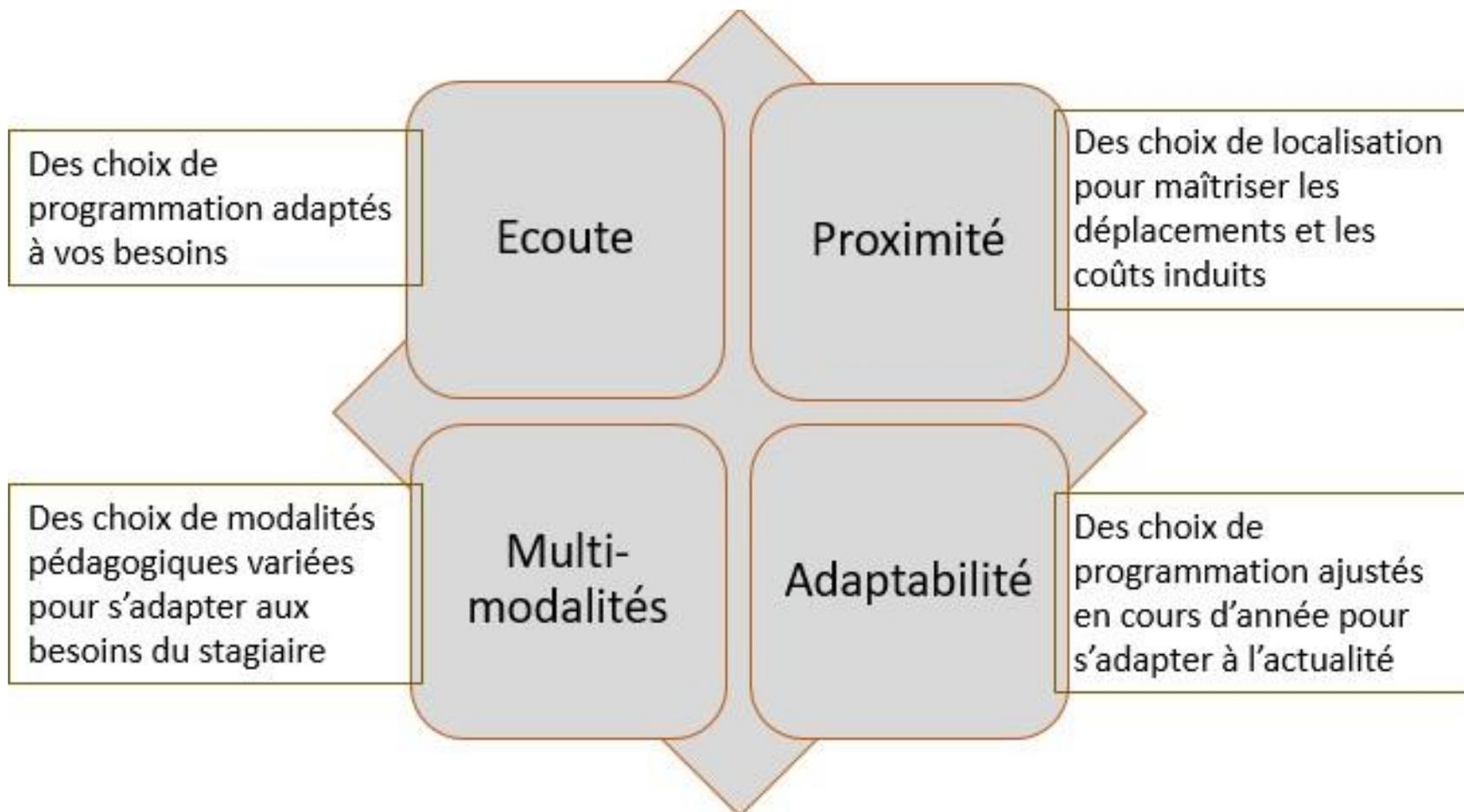
Organisation des concours des cadres d'emplois A+ :

Administrateurs, ingénieurs en chef, conservateurs du patrimoine...

Les autres concours sont organisés par les CDG



Les principes directeurs de notre offre



**Une place réservée non occupée est une place de formation perdue.
Le taux d'absentéisme en formation continue s'établit en septembre 2024 à 19 %.**

Au delà du catalogue ... les formations sur mesure ...



J'AI UN PROJET DANS MA COLLECTIVITE : QUEL ACCOMPAGNEMENT FORMATION SUR MESURE ?



ACCUEIL

Accompagner les collectivités face aux transitions et enjeux publics locaux d'aujourd'hui et de demain :

La délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur se tient à vos côtés pour répondre aux besoins d'accompagnement et de formations spécifiques à votre collectivité (intra) ou à un groupement de collectivités (formation en union).

INTRA

Des formations sur mesure innovantes à la demande de votre collectivité et pour vos agents.

Pour toute collectivité de plus de 100 agents, nos antennes départementales de proximité vous proposent une rencontre annuelle afin d'analyser ensemble vos besoins d'accompagnement et de développement des compétences de vos agents au regard de vos projets, votre politique RH et formation. Une programmation annuelle ou pluriannuelle est établie, validée et co construite et mise en œuvre au sein de la collectivité pour vos agents.

Pour toute collectivité de moins de 100 agents, nous nous tenons à disposition de toute demande en matière de formation et étudions la faisabilité d'une réponse formation en intra.



**CONTACTEZ
VOTRE ANTENNE !**

UNION

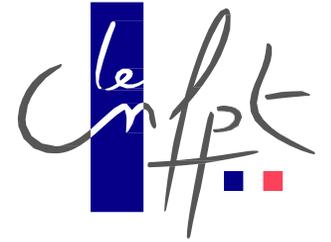
Des formations ou plans de formations mutualisées pour un regroupement de collectivités.

► Afin de répondre au plus près aux besoins de développement des compétences des agents, le CNFPT a incité les collectivités d'un même territoire géographique, en infra départemental, à se regrouper pour définir ensemble un plan de formation pluriannuel mutualisé ou un programme annuel d'actions de formations mises en oeuvre et localisés au sein de ces collectivités .

► Des rencontres territoires sont proposées aux secrétaires de mairie, DGS et DRH /RF de ces collectivités permettant à la fois de présenter l'ensemble de l'offre de services régionale nouvelle mais aussi de définir, avec eux, les formations communes souhaitées. Une fois validé, le CNFPT s'engage à leur réalisation dans les 12 mois qui suivent.



Les modalités d'organisation d'une formation mutualisée (Union)



- ✓ Groupe homogène (fonctions et attentes similaires)
- ✓ Groupe constitué de 15 agents minimum / 20 maximum majoritairement issus de la fonction publique territoriale
- ✓ Une collectivité accueillante, géographiquement centrale / localisation des stagiaires :
 - ✓ Mise à disposition d'une salle de formation équipée (paper board, video pro)
 - ✓ Gestion des feuilles d'émargement
- ✓ Le CNFPT (pour les agents de la FPT) :
 - ✓ Organise la formation (identifie et rémunère l'intervenant)
 - ✓ Convoque et atteste de la présence des stagiaires
 - ✓ Participe au remboursement des frais (repas et déplacements selon la politique transport en vigueur)

L'offre locale et les itinéraires



<https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/standalone/1729851653/catalogue-2025-amenagement-dd.pdf>



<https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/standalone/1740653631/catalogue-transition-ecologique-2025-paca.pdf>



<https://www.cnfpt.fr/sites/default/files/standalone/1729860644/catalogue-2025-services-techniques-environnementaux.pdf>

Les itinéraires

STRATÉGIE DE RAYONNEMENT ET D'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES

<https://www.cnfpt.fr/rechercher-formation/detail/k-5ug8-l-1ir3940-1ksm3k0>

L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN DES ENTREPRISES

<https://www.cnfpt.fr/rechercher-formation/detail/k-8ene-l-1jshpc0-1ksm3k0>

IAIET - L'ACCOMPAGNEMENT DE L'INNOVATION ET DES CHANGEMENTS DANS LE DOMAINE DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

<https://www.cnfpt.fr/rechercher-formation/detail/k-8em6-l-1jshpc0-1ksm3k0>



Proposition d'une action de formation mutualisée

LES ACTIONS DE VALORISATION ET DE PROMOTION TERRITORIALE (SXVPT)

Agents concernés

Directeur et directrice du développement économique, chargé et chargée de mission développement économique, tourisme et développement territorial, chargé et chargée de la relation aux entreprises, chef ou cheffe de projet de développement territorial, chef ou cheffe de projets territoriaux, managers de centre-ville, directeur ou directrice d'office de tourisme, chargée ou chargé de communication.

OBJECTIFS

- connaître et utiliser les outils de communication, de marketing et les réseaux sociaux,
- définir les enjeux des territoires,
- identifier les cibles : institutions européennes, entreprises, habitantes et habitants,
- mettre en œuvre une action de coordination des acteurs et les actrices du territoire,
- identifier le rôle de la collectivité dans l'animation du réseau d'acteurs.

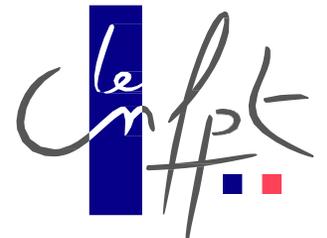
CONTENU

- les stratégies d'attractivité du territoire,
- le marketing territorial : marque et identité territoriale,
- les outils au service des stratégies d'attractivité : efficacité, seuil d'investissement, durée,
- inventer un lobbying territorial maîtrisé par les acteurs du territoire, entreprises ambassadrices,
- les méthodes opérationnelles,
- les outils : presse écrite, communication institutionnelle, marketing, réseaux sociaux.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

supports théoriques,
cas d'études,
analyse d'exemples,
échanges de pratiques,
webinaire,
e-communauté de stage.

Durée 2 jours présentiels (+ressources à distance)



LES POLITIQUES DE SOUTIEN À L'INNOVATION SUR LES TERRITOIRES (SXPSI)

Agents concernés

Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de mission entreprise, chefs et cheffes de projets territoriaux.

Objectifs

- connaître les politiques nationale, européenne et internationale de la recherche,
- utiliser les dispositifs existants européens et nationaux,
- mettre en place un réseau d'acteurs universitaires, entreprises et acteurs publics,
- élaborer un diagnostic dynamique de sa région pour repérer les filières.

Contenu

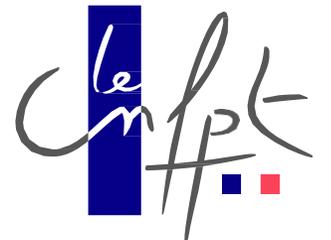
- dispositifs existants : pôles d'excellence, pôles de compétitivité,
- analyse de projets régionaux et de cas européens,
- le financement de la R&D,
- analyse des transferts technologiques entre la recherche pure et la commercialisation de produits innovants,
- programmes régionaux de recherche et de spécialisation intelligente.

Méthodes pédagogiques

interventions et supports visuels pour les apports théoriques sur les notions-clefs,
échanges de pratiques,
études de cas en ateliers.

Durée

2 jours présentiels



L'intelligence du territoire : moteur de résilience, de transformation et développement local (11NT2)

Agents concernés

Equipes de direction des grandes collectivités. Directions du développement territorial, Directions du développement économique

Objectifs

- Identifier les bons outils et les méthodes de veille et de prospective économique ;
- S'appropriier les démarches et outils de planification stratégique de développement ;
- Appréhender et ordonnancer les leviers d'actions mobilisables aux différentes échelles territoriales au service des stratégies définies ;
- Partager les bonnes pratiques et expériences de mise en synergie des acteurs du développement et de l'innovation territoriale.

Contenu

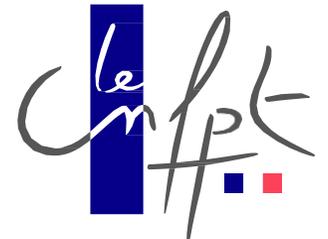
- Observation territoriale, data, diagnostic ;
- Analyse des facteurs de dynamique territoriale ;
- Anticipation des risques économiques et sociaux
- Intelligence économique
- Leviers de développement : revue critique ;
- Capital social territorial ;
- Interdépendance des politiques publiques ;
- Nouveaux modèles de développement ;
- Rôle du facteur culturel dans la résilience, le développement, la transformation des territoires ;
- Attractivité du territoire et marketing territorial.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques. Retours d'expérience. Analyses de cas. Mises en situation.

Durée

3 jours présentiel



L'ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES ET DES COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES (SXFCE)

Agents concernés

Chef ou cheffe de projets territoriaux. Directeurs et directrices du développement économique, chargées et chargés de mission développement économique, chargées et chargés de mission entreprise.

Objectifs

- connaître et comprendre les logiques à l'oeuvre dans les synergies d'entreprises,
- identifier les leviers d'action des collectivités locales pour accompagner la création et/ou la dynamique de clusters,
- définir une filière économique,
- connaître les acteurs d'une filières économique,
- animer une filière économique.

Contenu

- le rôle des clusters et Services de Production Locaux,
- l'importance des Clusters et SPL dans l'économie moderne et l'économie des territoires,
- les moteurs de l'innovation : points d'actualité sur les dispositifs nationaux et européens existants,
- le cas particulier des Pôles Territoriaux de Coopération Economique,
- les échelles territoriales des filières.

Méthodes pédagogiques

supports visuels et conférences pour les apports théoriques,
construction de plans d'action en groupes de travail.

Durée

- 2 jours présentiels

